

Maître d'ouvrage : HECTARE SA

Programme : Création d'un lotissement "Les Roselières" sur la commune de Vendres - Lot 2

Entreprise : Bouygues ES ; demeurant : 120, rue Georges Onslow - 34 070 Montpellier

DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF DU 20/09/2023

CERTIFICAT POUR DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF

Montant TOTAL MARCHE 31 782,10 €

Montant sous-traité HT 0,00 €

Pour le paiement de la situation au profit de l'entreprise précitée; je soussigné, SARL OPALE, certifie que vu la situation du 20/09/2023, il apparaît que l'ensemble des ouvrages exécutés et des fournitures faites s'élèvent à :

SITUATION FINANCIERE

Certificats antérieurs HT

N°	Date	Montant
1	30/05/2023	15 989,90 €
2	30/05/2023	1 459,70 €
3	05/07/2023	8 019,30 €

AVANCE FORFAITAIRE HT 0,00 €

Totaux certificats antérieurs HT 25 468,90 €

Montant du présent certificat HT 6 313,20 €

TOTAL A CE JOUR HT 31 782,10 €

TRAVAUX

Travaux cumulés HT 31 782,10 €

Travaux supplémentaires HT

Avenants HT

Révision de prix HT

0,00 €

ENSEMBLE HT 31 782,10 €

A DEDUIRE

Situations précédentes HT 25 468,90 €

Remboursement avance HT 0,00 €

MONTANT HT 6 313,20 €

AVANCEMENT

Marché global 100,00%

APPROVISIONNEMENTS

MONTANT HT 6 313,20 €

Signature Maître d'Ouvrage

CERTIFICAT POUR DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF
établi le 21/09/2023

TOTAL HT 6 313,20 €

TVA 20,00% 1 262,64 €

TOTAL TTC 7 575,84 €

Retenue de garantie TTC (5%) 0,00 €

Cautiion bancaire 1 906,93 €

MONTANT TOTAL ACOMPTE 7 575,84 €

Paiement direct - Bouygues ES en TTC 7 575,84 €

Signature Maître d'Œuvre

OPALE
CONSEIL ET INGENIERIE
1, rue Alexandre Guiraud - 11 300 LIMOUX
Tél : 04 68 69 20 01 - Fax : 09 70 19 34 7
SIRET 484 913 793 00069

Signature Entreprise

BOUYGUES Energies et Service S.A.S
45, rue de Saint Germain
11100 NARBONNE
Tél : 04 70 64 78 78
775 654 873 RCS Versailles

**Donneur d'ordre**

Société
HECTARE SA
BP 30020
75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

Facturé à

Société
HECTARE SA
BP 30020
75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

Date de facture 26.09.2023
Nos références 11006219/848X.623L02
Vos réf. commande ND
HECTARE - VENDRES - ROSELIERES - Rx SECS
Opération VENDRES LOT LES ROSELIERES (HECTARE)
Demandeur Maxime NEYRAND
Rédacteur v.allet@bouygues-es.com

Références à rappeler lors du règlement

Facture N° 1196188986
Donneur d'ordre HECTARE SA
Nos références 11006219/848X.623L02

N° d'identification TVA client FR24351338660
Client 159847/HECTARE SA

Devise : EUR

Facture N° 1196188986

Page 1 / 1

Vendres
Les Roselières
lot 2 Rx Secs

DGD selon pages 1, 5, 8, 9, 10 de l'AE & DGD validé Moe, signé Bouygues E&S joints

Facture adressée mail à b.almarcha@opale-ingenierie.fr

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Montant Hors Taxe
848X.623L02 / VENDRES LOT LES ROSELIERES (HECTARE)				
DGD	1,00	U	31.782,10	31.782,10
Situation antérieure	1,00	U	- 25.468,90	- 25.468,90

BASES	TAUX	TVA
6.313,20	20,00 %	1.262,64

Total HT	6.313,20
Total TVA	1.262,64
Total TTC	7.575,84

Date d'échéance : 30.11.2023

Mode de règlement : VIREMENT CLIENT

IBAN : FR76 3148 9000 1000 2216 4965 647 BIC : BSUIFRPP - Adresse d'envoi des chèques ou billets à ordre : Bouygues Energies & Services - Challenger SCT / ATL 11 - 1, avenue Eugène Freyssinet - Guyancourt - 78061 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Facture régie par nos conditions générales de vente, consultables sur <http://www.bouyguesenergieservices.com/conditions-generales-de-vente>.

Aucun escompte n'est pratiqué en cas de paiement anticipé. Pénalités de retard : marché privé, taux de refinancement BCE + 10%, sauf disposition contractuelle contraire / marché public, intérêt moratoire au taux prévu par la loi. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 euros.

facture validée par nos services

OPALE
CONSEIL ET INGENIERIE

1, rue Alexandre Guiraud - 11300 LIMOUX
Tél : 04 68 69 20 01 - Fax : 09 70 19 34 74
SIRET 454 913 793 00069

120 Rue Georges Onslow - 34070 Montpellier
Tel : 04 67 91 78 78 Fax : 04 67 84 29 23

Bouygues Energies & Services - SAS au capital de 61 936 288€
1, avenue Eugène Freyssinet 78280 GUYANCOURT - France
775 664 873 RCS VERSAILLES - Siret 77566487304147
Code APE 4321 A - TVA Intracommunautaire FR 36 775 664 873



Département de l'Hérault

VENDRES
« LES ROSELIÈRES »
LOT N°2 : RESEAUX SECS

AE

Acte d'Engagement



MAITRE D'OUVRAGE

75 Z.I. Les portes Domitienne
BP 30020
34 741 VENDARGUES CEDEX
Tél : 04 67 79 84 83



MAITRE D'OEUVRE

1, rue Alexandre Guiraud
11 300 LIMOUX
Tél : 04 68 69 20 01

BOUYGUES Énergies et Service S.A.S
45, rue de Saint Germain
11100 NARBONNE
Tél. : 04 13 64 78 78
775 664 873 RCS Versailles

Partie 2 : PARTIES CONTRACTANTES

ENTRE-LES SOUSSIGNES :

MAITRE D'OUVRAGE



HECTARE

75 Z.I. Les portes Domitiennes

BP 30020

34 741 VENDARGUES CEDEX

Tél : 04 67 79 84 83

Représenté par Monsieur Fabien VAISSET

ENTREPRISE TITULAIRE DU MARCHE



BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES

Lieudit Quatorze Nord

45, rue de Saint Germain

11 100 NARBONNE

Tél : 04 13 64 78 78

Représenté par Monsieur Christophe KLINGELSCHMITT

Partie 5 : PRIX

5.1 PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Le prix est ferme, global forfaitaire non révisable et non actualisable.

Les montants détaillés ci-dessous incluent l'ensemble des frais divers mentionnés dans le CCAP, et notamment tous les frais relatifs aux essais, plans d'assurance qualité, autocontrôles et contrôles techniques, à effectuer par l'application de la législation en vigueur et notamment de la loi 78-12 du 04/01/1978.

LOT 2 – RESEAUX SECS

MONTANT MARCHÉ BASE HT	31 782, 10 €
TVA 20 %.....	6 356, 42 €
MONTANT TTC	38 138, 52 €

Soit en toutes lettres TTC : trente-huit mille cent trente-huit euros et cinquante-deux centimes

5.2 DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

L'entreprise titulaire du présent marché s'engage à effectuer la totalité de ses travaux dans un délai global de **4 mois (dont 0,5 mois de préparation)** à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux dont :

Lot 1 : 3 mois

Lot 2 : 1 mois

La date prévisionnelle de démarrage de travaux est fixée le **03 MARS 2023** pour une livraison des travaux le **03 JUILLET 2023**.

Ces délais partiels seront définis par OS ultérieurement à la signature du présent marché de travaux.

5.3 PENALITES DE RETARD

Si les travaux ne sont pas effectués et terminés dans les délais prévus, l'Entreprise titulaire du présent lot se verra appliquer les pénalités de retard conformément au C.C.A.P.

Il est ici rappelé que les pénalités de retard seront appliquées pour chaque phase de chantier, et pour chaque délai partiel.

5.4 FACTURES - SITUATIONS

Les situations mensuelles devront être présentées conformément au modèle délivré par le Maître d'Œuvre.

Les factures et situations mensuelles devront avoir l'adresse de facturation suivante :

SAS HECTARE
75 Z.I. Les portes Domitiennes
BP 30020
34 741 VENDARGUES CEDEX

Elles devront arriver chez le Maître d'œuvre **au plus tard le 25 du mois** qui les transmettra **au Maître d'ouvrage le 30 du mois** sans quoi elles seraient remises au mois M+1.

Le Maître d'œuvre transmettra les situations mensuelles validées par voie électronique à ces adresses électroniques (Email) :

➤ **comptabilite@hectare.fr**

et

➤ **fabien.vaisset@hectare.fr**

Les situations mensuelles devront indiquer le rappel des avancements précédents, ainsi que des travaux en plus ou en moins.

Les **travaux supplémentaires** devront faire l'objet d'un suivi tout particulier consignés dans un tableau de travaux en plus et en moins ; **les travaux supplémentaires devront toujours être validés par le maître d'ouvrage avant réalisation.**

Toute situation non conforme au présent document sera retournée à l'entreprise pour régularisation.

Le Maître d'œuvre, le pilote, et le maître d'ouvrage se réservent le droit de rectifier les situations. Le montant réglé sera alors le montant rectifié. Dans cette hypothèse, l'entreprise devra renvoyer au Maître d'Œuvre, une nouvelle situation tenant compte de ces rectifications afin que les pièces comptables soient en harmonie avec le règlement effectué.

Dans le cas contraire, la situation suivante se verrait bloquée jusqu'à totale régularisation de la situation précédente.

5.5 MODE DE REGLEMENT

Les situations seront payées par chèque ou virement bancaire à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture si nous recevons la facture dans les délais précités dans l'article 5.4.

Les règlements aux entreprises seront effectués sous la forme ci-après :

- 5% sous forme de retenue de garantie.
- Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution bancaire conformément au chapitre 3 du CCAP.

Fait en trois exemplaires.

FAIT à Narbonne, le 27/03/2023

L'ENTREPRISE



BOUYGUES Énergies et Service S.A.S
45, rue de Saint Germain
11100 NARBONNE
Tél. : 04 13 64 78 78
775 684 873 RCS Versailles

LE MAITRE D'OUVRAGE

HECTARE
URBANISME DURABLE

HECTARE
URBANISME DURABLE
3 avenue de la Coupe
11100 NARBONNE
04 68 33 01 02
SIREN 351 338 660

DATE D'EFFET DU MARCHE

A compter de la réception de l'ordre de service



L'innovation partagée

PÔLE INFRASTRUCTURE DE RÉSEAUX
SECTEUR HÉRAULT - AUDE - PYRÉNÉES-ORIENTALES

Garosud - 120 Rue Georges Onslow
34000 MONTPELLIER
Tél. +33 (0)4 67 91 78 78
Fax +33 (0)4 67 84 29 23

HECTARE SA
BP 30020

75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

Narbonne le
26 septembre 2023

Affaire suivie par Maxime NEYRAND

VENDRES - LES ROSELIERES - DGD

N°	DESIGNATION	U	Qté	PRIX UNIT	TOTAL
1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Reconnaissance des lieux et du sous sol	ens	1	302,60	302,60
	Démarches administratives	ens	1	201,70	201,70
	Implantation, piquetage	ens	1	127,40	127,40
	Etudes d'exécution	ens	1	637,00	637,00
	S/ TOTAL € HT				1.268,70 €
2	RESEAU ELECTRIQUES				
	Tranchée pour réseaux électriques	ml	80	30,00	2.400,00
	Cables BT 240	ml	40	34,50	1.380,00
	Cables BT 35	ml	40	9,70	388,00
	Coffrets de branchements REMBT	u	3	643,60	1.930,80
	Coffrets CIBE	u	3	189,90	569,70
	Murets techniques (non maçonnés)	u		1207,90	
	Raccordements	ens	1	364,90	364,90
	Essais et vérification	ens	1	547,40	547,40
	Enveloppe béton REMBT	u	3	275,65	826,95
	Enveloppe béton CIBE	u	3	205,99	617,97
	S/ TOTAL € HT				9.025,72 €
3	RESEAU TELECOM				
	Tranchée réseau téléphone	ml	80	30,00	2.400,00
	Fourreaux Ø 45 mm (2)	ml	55	6,90	379,50
	Fourreaux Ø 45 mm (5)	ml	25	11,80	295,00
	Chambre de tirage LoT	u		289,50	
	Chambre de tirage L1T	u			
	Chambre de tirage L2C	u	1	1101,80	1.101,80
	Chambre de tirage L2C sans fond	u	1	1196,00	1.196,00
	Essais aiguillage	ens	1	547,40	547,40
	Marquage piquetage et détection des réseaux	ml	100	3,00	300,00
	Découpage de la chaussée	ml	20	3,99	79,80
	Tranchée réseau téléphone sur domaine public sans réfection définitive	ml	60	40,38	2.422,80
	Fourreaux Ø 45 mm (3)	ml	60	8,90	534,00
	S/ TOTAL € HT				9.256,30 €
4	ECLAIRAGE				
	Tranchée pour réseaux électriques	ml	35	30,00	1.050,00
	Fourreaux	ml	65	3,60	234,00
	Cables et cablette	ml	120	13,70	1.644,00
	Appareillage 6m	u	3	1927,10	5.781,30
	Raccordement	ens	1	364,90	364,90
	Contrôles	ens	1	549,40	549,40
	Tranchée réseau téléphone sur domaine public sans réfection définitive	ml	30	40,38	1.211,40
	S/ TOTAL € HT				10.835,00 €
5	DIVERS				
	Remise en état	ens	1	273,70	273,70
	Réception et DOE	ens	1	1122,70	1.122,70
	S/ TOTAL € HT				1.396,40 €
TOTAL MARCHÉ HT					31.782,10